
Le **quatorze novembre deux mille vingt deux, vingt heures trente minutes**, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la mairie de Les Trois Pierres, sous la présidence de Mme Monique BERTRAND, Maire.

Date de convocation du conseil municipal: 9 novembre 2022

<u>Membres présents</u>: Mme Monique BERTRAND, M Michel CERVANTES, Mme Sophie LEGROS, Mme Dominique BRENNAN, M Philippe TETREL, M Denis GRENET, M Jean-Pierre SIMON, Mme Carole JULIEN, M Nicolas JACHIET, M Vincent NAVARRE, , M Guillaume EDOUARD, M Cédric ROBERT

Absent excusé : Mme Agnès BEAUDRU ayant donné pouvoir à Mme Monique BERTRAND

M Mathieu GOUJON

Mme Céline LECOMPTE ayant donné pouvoir à Mme Carole JULIEN

Secrétaire de séance : M Cédric ROBERT

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022.
- 2. Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale convention médecine « santé prévention »
- 3. Subvention 2022 Coopérative scolaire et Les Pierres qui Roulent
- 4. Bulletin municipal Devis et Tarifs encarts publicitaires
- 5. Aménagement terrain privé Groupe Edifides
- 6. Etude de faisabilité CU Le Havre Seine Métropole Travaux Bâtiment scolaire
- 7. Informations diverses
- 8. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022

Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale - Convention médecine « santé prévention »

Délibération 2022-33

L'adhésion au service «Médecine Prévention » de la Commune pour le suivi des agents arrive à échéance au 31 décembre 2022. Conformément aux dispositions applicables à la Fonction Publique Territoriale, notamment celle du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié, Madame le Maire propose de renouveler et de signer la convention d'adhésion au Pôle « Santé Prévention » pour la période 2023-2026.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- Renouvelle l'adhésion au Pôle « Santé Prévention » pour la période 2023-2026,
- > Autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

3. Subvention Communale 2022

Délibération 2022-34

Coopérative scolaire

Madame le Maire propose de verser la subvention annuelle à la coopérative scolaire pour les 103 élèves inscrits et d'offrir un livre pour Noël à chaque enfant.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

➤ accepte de verser une subvention annuelle à la coopérative scolaire de 10 € par élève et d'offrir un livre par enfant pour Noël. _____

Délibération 2022-35

Les Pierres qui Roulent

Madame le Maire informe que le bureau de l'association Les Pierres qui Roulent a été réélu en septembre. Elle propose de verser une subvention communale 2022 à cette association .

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

➤ accepte de verser une subvention 2022 à l'association « Les Pierres qui Roulent pour un montant de 400 €.

Délibération 2022-36

4. <u>Bulletin municipal – Devis et Tarifs des encarts publ</u>icitaires

Monsieur Cervantès présente le devis de la société Autrecom pour la mise en page et l'impression du bulletin communal de fin d'année. Il est proposé d'y insérer des encarts publicitaires proposés au tarif de 72 €.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

- ➤ accepte le devis de la société AUTRECOM pour 1081.52 € TTC
- ➤ Autorise la vente et l'impression d'encarts publicitaires à 72 € /encart

5. Aménagement terrain privé – Groupe Edifides

Délibération 2022-37

Madame le Maire et les membres de la commission communale présentent le projet étudié par le Groupe Edifides pour la réalisation d'un lotissement sur un terrain privée rue du village.

Un point reste problématique : aire de retournement pour le camion des ordures ménagères.

Actuellement le projet prévoit la réalisation de cette aire sur le terrain communal jouxtant la parcelle privée. Le conseil n'est pas d'accord.

Une réunion de travail est programmée avec le promoteur pour discuter sur ce point.

6. <u>Etude de faisabilité CU Le Havre Seine Métropole – Travaux Bâtiment scolaire</u>

Délibération 2022-38

Madame le Maire et la commission communale présentent l'étude de faisabilité réalisée par les services de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole concernant la réhabilitation ou la construction nouvelle de l'école répondant aux besoins fonctionnels d'usages et réglementaires. L'objectif de l'étude est de permettre au conseil municipal d'acter le choix entre une réhabilitation ou une construction neuve. L'étude s'attache à prendre en compte et développer les avantages et les inconvénients de ces solutions ou hypothèses.

Trois scénarios sont présentés :

- 1) Un projet de réhabilitation en lieu et place d'existant
- 2) Un projet de construction neuf en lieu et place de l'existant
- 3) Un projet de construction neuf sur la partie du terrain de football.

L'étude établit l'estimation du coût des travaux, en faisant apparaître les avantages et les contraintes de chaque option.

Le coût de chaque projet interroge les membres du conseil municipal. Une prospective financière doit être réalisée pour permettre d'évaluer le plan de financement (subventions, fonds propres, ...)

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

- S'oriente vers le scénario 3 : Projet de construction neuf sur la partie du terrain de football
- Demande qu'une prospective financière soit réalisée pour évaluer le plan de financement

Travaux Rénovation salle Polyvalente

Délibération 2022-39

Le conseil municipal décide de programmer la rénovation de la salle polyvalente au budget 2023.

- Ces travaux consisteraient à :
 - Remplacement des menuiseries (fenêtres, portes ...),
 - Abaissement des plafonds
 - Changement des éclairages

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

- D'inscrire ces travaux au budget primitif 2023
- ▶ De solliciter toutes les subventions au taux le plus élevé afin de financer ces travaux (DETR, DSIL, Département)
- > D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

7. <u>Informations diverses</u>

- Monsieur Jachiet rapporte les conférences auxquelles il a participé.
- Madame Legros rappelle que les sapins seront installés le samedi 3 décembre 2022.
- Madame Brennan rapporte les questions abordées au Conseil d'école du 8 novembre dernier.

8. Questions diverses

- M Grenet remercie M Sampic pour le nettoyage de la route lors de l'arrachage des betteraves.
- Mme Julien propose l'organisation d'ateliers Kaope à destination des séniors.

La prochaine séance aura lieu le 16 janvier 2023 à 20 h 30.

La séance est levée à 22 h 30.

BEAUDRU Agnès	Excusée ayant donné pouvoir à Mme Monique BERTRAND
BERTRAND Monique	
BRENNAN Dominique	
CERVANTES Michel	
EDOUARD Guillaume	
GOUJON Mathieu	Excusé
GRENET Denis	

JACHIET Nicolas	
JULIEN Carole	
LECOMPTE Céline	Excusée ayant donné pouvoir à Mme Carole JULIEN
LEGROS Sophie	
NAVARRE Vincent	
ROBERT Cédric	
SIMON Jean-Pierre	
TETREL Philippe	